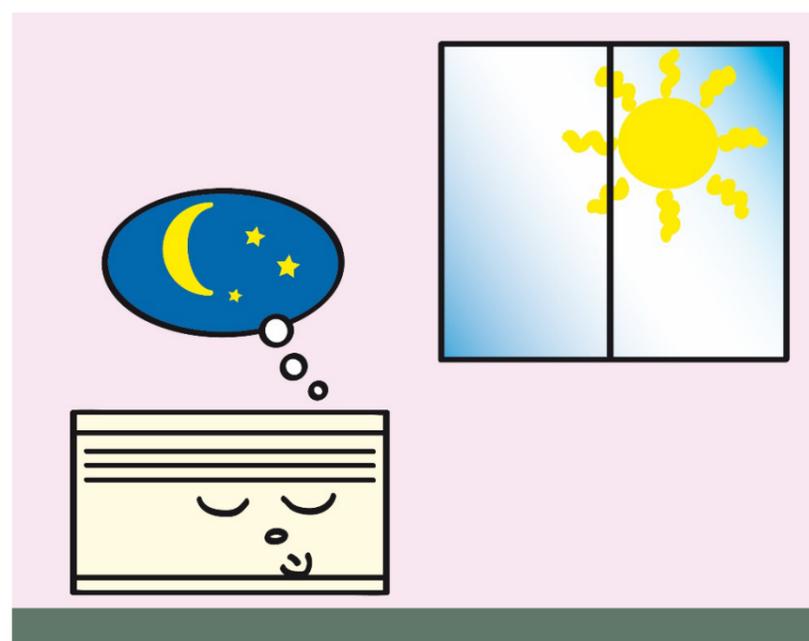
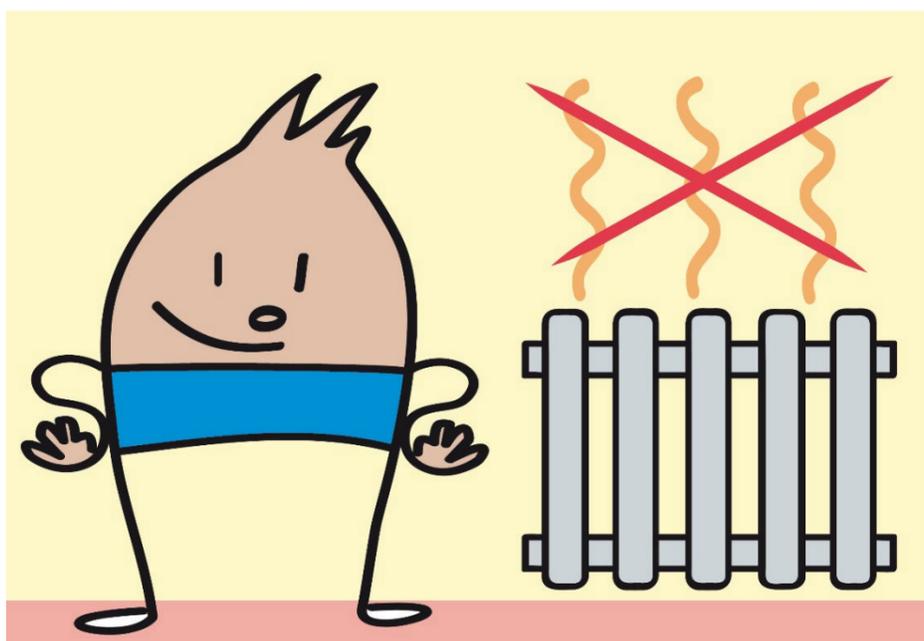




## Fin de la période de chauffe



La période de chauffe s'est achevée  
le **Lundi 12 mai 2025.**



Nous vous rappelons que La température « réglementaire » dans les logements étant de 19°, il est nécessaire de s'y conformer afin d'optimiser confort et maîtrise des dépenses.



En cas de problème, adressez-vous à votre gardien-ne.